

L’Institut national de la consommation va disparaître, L’éditeur public de 60 millions de consommateurs est liquidé !

« Les députés n’étaient pas d’accord, les scientifiques, juristes, syndicats le soutenaient, le public et les médias se sont mobilisés, les arguments budgétaires ne tenaient pas debout, et pourtant le gouvernement Lecornu l’a fait... L’Institut national de la consommation va disparaître !

C’est la fin d’un titre de référence pour l’information des citoyens

C’est la fin d’un établissement public au service des associations de consommateurs,

C’est la fin de Consomag, programme d’éducation à la consommation sur les chaînes publiques et les réseaux sociaux,

C’est la fin d’un lanceur d’alerte reconnu, sans 60 Millions de consommateurs, Shein continuerait à vendre ses poupées pédos.

C’est plus d’une soixantaine de salariés licenciés,

C’est une attaque sans précédent contre l’information et la défense du consommateur ».

Voilà ce que disait le flyer diffusé par l’INC, appelant à un rassemblement solidaire devant les locaux de l’établissement ce lundi 2 février.

Les AFL Paris étaient au rendez-vous, 4 administrateurs parisiens sont venus soutenir les journalistes engagés de la revue «60 ». Elus, représentants du personnel, militants associatifs et syndicaux étaient là, plusieurs sont intervenus pour témoigner de leur colère, de leur peine, de leur déception après des mois de mobilisation pour défendre cet EPIC : établissement public d’intérêt général.

Les questions budgétaires invoquées n’expliquent pas ce démantèlement : l’INC disposait en 2025 d’un budget d’1,8 millions d’Euros, moitié moins qu’il y a 10 ans. Le coût

annoncé du démantèlement en 2026 est de 8 millions d’Euros, mais en réalité il tournera autour de 11 millions, une fois les abonnés et les débits pour les actions engagées remboursés.

Ce qui est réellement en jeu, c’est le désengagement voulu par l’Etat au plus haut niveau par rapport à tout ce qui relevait auparavant de Service Public, ou de missions de Service Public.



Nous assistons depuis plus de 20 ans aux coups de boutoir contre nos services publics, auxquels nous étions fortement attachés en France. Le Conseil National de la Résistance avait construit en 1943 un pacte social de solidarité, un pacte pour l’intérêt général : la sécurité sociale basée sur la solidarité nationale, l’extension des retraites à toutes les catégories de salariés, la nationalisation des grandes entreprises, des grandes banques, de la grosse industrie dans le but d’un partage des richesses. Subventions de programmes culturels ambitieux, **indépendance de la presse**, vote des femmes...

Pendant plus de 50 ans, ce programme s’est consolidé, et nous ne devons pas oublier ce que nous devons au CNR : tout ce qui fait société, qu’on vit l’un avec l’autre et pas à côté

de l'autre, tout ce qui tend vers une société plus juste, plus égalitaire, plus humaine, tout ce qui nous fait vivre ensemble.

Aujourd'hui, cet héritage est attaqué de manière persistante : tout ce qui représente un frein dans la course au profit est attaqué, et marchandisé. Nos conquêtes sociales sont menacées et méthodiquement démantelées au nom de la finance.

Pourquoi ce développement sur le pacte élaboré par le Conseil National de la Résistance ?

Parce que s'en prendre à l'INC, c'est affaiblir un outil de veille, de sensibilisation, d'éducation, un lanceur d'alerte indispensable dans une société qui ne sait plus qui croire, qui subit

une désinformation permanente, c'est faire disparaître un contrepouvoir indispensable à la protection des consommateurs.

C'est renier l'objectif d'un pacte conçu pour l'intérêt général, pour faire vivre la solidarité.

A l'heure où nous écrivons cet article, personne ne sait qui reprendra le titre « 60 ». Qui pourra garantir l'indépendance si précieuse de la revue ?

Monsieur le Ministre, la commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale avait rejeté à l'unanimité de ses membres la décision de liquidation de l'INC. Respectez le choix de nos élus de tous bords : ne signez pas ce décret inique !